

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Tracadie
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale
Le lundi, 11 avril 2022
19h00**

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux (2) citoyennes sont présentes.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Rita Benoit	Conseillère
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

- Aucun

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux.
 - 5.1 Réunion ordinaire du 28 mars 2022.
6. Présentation des rapports.
 - 6.1 Comité Plénier du 4 avril 2022.
7. Affaires nouvelles, arrêtés, procédures, directives.
 - 7.1 Arrêté de fermeture de rue – Rue future.
 - 7.1.1 Première lecture de l'arrêté 042-00-2022.
 - 7.1.2 Deuxième lecture de l'arrêté 042-00-2022.

- 7.2 Arrêté de fermeture de rue – Rue du Quai, Val-Comeau.
 - 7.2.1 Première lecture de l'arrêté 043-00-2022.
 - 7.2.2 Deuxième lecture de l'arrêté 043-00-2022.
- 7.3 Demande d'autorisation - Article 98 du plan rural – Rue de la Source.
- 7.4 Soumissions reçues – Achat d'un chargeur multifonctionnel.
- 7.5 Annulation de demandes d'emprunts.
- 7.6 Achat d'un terrain.
- 8. Questions différées antérieurement.
- 9. Correspondances.
 - 9.1 Correspondances envoyées : No 1 à No 6.
 - 9.2 Correspondances reçues : No 1 à No 7.
- 10. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil.
- 11. Présentation, requêtes et pétitions du public.
- 12. Questions et commentaires du public.
- 13. Levée de la réunion.

Résolution 2022-101

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5.1 Réunion ordinaire du 28 mars 2022.

Résolution 2022-102

Proposé par Rita Benoit

Appuyé par Réaldine Robichaud

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

6. PRÉSENTATION DES RAPPORTS

6.1 Comité Plénier du 4 avril 2022.

Le maire demande s'il y a des questions ou des changements au procès-verbal.

Il n'y a aucun changement.

7. AFFAIRES NOUVELLES, ARRÊTÉS, PROCÉDURES, DIRECTIVES

7.1 Arrêté de fermeture de rue – Rue future.

7.1.1 Première lecture de l'arrêté 042-00-2022.

Résolution 2022-103

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE l'arrêté no 042-00-2022 intitulé « Arrêté portant sur la fermeture d'une rue future » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1re lecture par son titre de l'arrêté 042-00-2022.

7.1.2 Deuxième lecture de l'arrêté 042-00-2022.

Résolution 2022-104

Proposé par Thérèse Brideau

Appuyé par Joanne Doiron

QUE l'arrêté no 042-00-2022 intitulé « Arrêté portant sur la fermeture d'une rue future » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2e lecture par son titre de l'arrêté 042-00-2022.

7.2 Arrêté de fermeture de rue – Rue du Quai, Val-Comeau

7.2.1 Première lecture de l'arrêté 043-00-2022.

Résolution 2022-105

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Rita Benoit

QUE l'arrêté no 043-00-2022 intitulé « Arrêté portant sur la fermeture d'une partie de la rue du Quai à Val-Comeau » fasse l'objet de la première lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 1re lecture par son titre de l'arrêté 043-00-2022.

7.2.2 Deuxième lecture de l'arrêté 043-00-2022.

Résolution 2022-106

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Guy Basque

QUE l'arrêté no 043-00-2022 intitulé « Arrêté portant sur la fermeture d'une partie de la rue du Quai à Val-Comeau » fasse l'objet de la deuxième lecture par son titre.

ADOPTÉE

Le maire fait la 2e lecture par son titre de l'arrêté 043-00-2022.

7.3 Demande d'autorisation - Article 98 du plan rural – Rue de la Source.

Résolution 2022-107

Proposé par Geoffrey Saulnier

Appuyé par Thérèse Brideau

ENTENDU QUE la municipalité a reçu une demande du propriétaire de la propriété ayant le NID 40434128 conformément à l'article 98 du plan rural de Tracadie pour pouvoir construire un nouveau bâtiment dont l'accès se fait par l'accès privé intitulé rue de la Source à Haut Rivière du Portage.

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal considère que des mesures satisfaisantes ont été prises en vertu de l'article 98 du plan rural de Tracadie pour desservir le lot ayant le NID 40434128 et situé sur la rue de la Source.

IL EST ENTENDU QUE la décision du conseil est conditionnelle au fait que l'entretien et le déneigement dudit accès privé qui est la voie d'accès à cette propriété ne soient pas de la responsabilité de la municipalité, sauf si le service est déjà offert par la municipalité.

IL EST ENTENDU QUE la municipalité n'offrira pas de collecte des déchets solides le long dudit accès privé si la collecte des déchets solides n'est pas déjà offerte et que tout bac à déchets ou poubelle devra être déposé à la rue publique la plus proche.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QU'étant donné que ledit accès privé n'est pas reconnu comme étant une rue publique conforme aux normes municipales, la municipalité ne peut garantir l'accessibilité pour les véhicules d'urgence, cela étant de la responsabilité du propriétaire de la propriété ayant le NID 40434128 de s'en assurer.

ADOPTÉE

7.4 Soumissions reçues – Achat d'un chargeur multifonctionnel.

Résolution 2022-108

Proposé par Yolán Thomas

Appuyé par Rita Benoit

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics et du département des Finances, le conseil municipal accepte le seul soumissionnaire respectant les exigences demandées, soit l'entreprise SNT Solutions Inc. pour le projet d'achat d'un chargeur multifonctionnel sur pneus avec équipement (projet 2022-021-MLT) avec un pointage de 99 points pour un montant de 485 900,00 \$ plus T.V.H.

ADOPTÉE

7.5 Annulation de demandes d'emprunts.

Résolution 2022-109

Proposé par Joanne Doiron

Appuyé par Dianna May Savoie

QUE suite à la recommandation du département des Finances, la municipalité fasse une demande auprès de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin que celle-ci annule des restants de demandes d'emprunt que la municipalité n'a plus besoin, soit les demandes suivantes :

- 19-0046 - Services de protection pour un montant de 28 000 \$,
- 19-0046 - Services de transports pour un montant de 76 000 \$,
- 19-0046 - Services de transports pour un montant de 106 000 \$,
- 19-0046 - Services de transports pour un montant de 125 000 \$,
- 19-0046 - Services de transports pour un montant de 63 000 \$,
- 19-0055 - Services de transports pour un montant de 20 000 \$,
- 19-0076 - Services de protection pour un montant de 6 000 \$,
- 19-0076 - Services de transports pour un montant de 127 000 \$.

ADOPTÉE

7.6 Achat d'un terrain.

Résolution 2022-110

Proposé par Chantal Mazerolle

Appuyé par Guy Basque

QUE la municipalité procède à l'acquisition du terrain ayant le NID 20152146 et situé à Alderwood pour un montant de 75 000 \$ dans le cadre de son projet pour un nouveau puits d'eau.

IL EST ENTENDU QUE les coûts juridiques et d'arpentage sont à la charge de la municipalité.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE l'acquisition dudit terrain est conditionnelle à ce que la municipalité obtienne de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter les montants nécessaire pour cet achat.

ADOPTÉE

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

- Aucune

9. CORRESPONDANCES

9.1 Correspondances envoyées: No 1 à No 6

Pour information.

9.2 Correspondances reçues: No 1 à No 7.

Reçues: 5 et 7.

Pour information.

No. 1 – École La Ruche - Demande de commandite pour un parc de jeux extérieur.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier.

No. 2 – Ministère des Transports et de l'Infrastructure - Lettre concernant l'amélioration des routes provinciales.

Un membre du conseil demande d'apporter cette correspondance lors des prochaines discussions sur les routes.

Résolution 2022-111

Proposé par Réaldine Robichaud

Appuyé par Geoffrey Saulnier

QUE la lettre concernant l'amélioration des routes provinciales du ministère des Transports et de l'Infrastructure soit apportée lors des prochaines discussions sur les routes provinciales.

ADOPTÉE

No. 3 – Citoyens - Demande pour l'acquisition du terrain ayant le NID 20131738.

Résolution 2022-112

Proposé par Dianna May Savoie

Appuyé par Rita Benoit

QUE les correspondances 3 et 6 soient apportées à une prochaine réunion du comité Plénier.

ADOPTÉE

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier

No. 4 – Réseau de Santé Horizon - Semaine nationale de sensibilisation au don d'organes et des tissus.

Résolution 2022-113

Proposé par Guy Basque

Appuyé par Joanne Doiron

QUE la municipalité proclame la semaine du 24 au 30 avril, Semaine nationale de sensibilisation au don d'organes et de tissus.

ADOPTÉE

No. 6 – Citoyen - Demande pour l'acquisition du terrain ayant le NID 20434460.

La présente correspondance sera discutée à une prochaine réunion du comité Plénier

10. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET ANNONCES DES MEMBRES DU CONSEIL

- La conseillère Réaldine Robichaud demande d'apporter la dernière correspondance de QUAD NB à une prochaine séance de travail.
- Le conseiller Guy Basque demande si la municipalité pourrait prendre en considération l'aménagement de poubelles le long de la rue Principale dans les quartiers 7 et 8.

11. PRÉSENTATION, REQUÊTES ET PÉTITIONS DU PUBLIC

- Aucun

12. **QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

- Aucun

13. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 19h29 approximativement.

Denis Losier, Maire

Joey Thibodeau, Greffier municipal